



10 BONNES RAISONS DE S'ORIENTER VERS LES MÉTIERS

de



L'AIDE À LA PERSONNE

AUXILIAIRE ASSISTANT/E DE VIE AUX ADULTES

1. DES MÉTIERS QUI RECRUTENT

Avec plus de 8 000 intentions de recrutement en Île-de-France (source : offre d'emplois enregistrées par Pôle Emploi entre mai 2014 et mai 2015), l'offre d'emploi pour ces métiers est l'une des plus importantes. Leur accès requiert néanmoins de respecter quelques conditions (précisées ci-dessous). A noter que dans ces métiers, les professionnels peuvent avoir plusieurs employeurs : associations, entreprises d'aide à la personne, CCAS au sein des mairies, maisons de retraite, hôpitaux, ou encore particuliers. Par conséquent, ils peuvent cumuler plusieurs statuts : salarié, auto entrepreneur, agent d'une collectivité, etc.

2. DES MÉTIERS UTILES AUX AUTRES

Les relations humaines sont au cœur de ces métiers. La famille et l'individu sont au centre des préoccupations. L'intervention au domicile des personnes contribue ainsi à tisser des liens entre les générations. De fait, les professionnels apprécient avant tout les contacts humains et font preuve d'empathie, d'écoute et de patience.

3. UNE GRANDE AUTONOMIE D'ACTION

Le métier peut s'exercer à temps partiel ou à plein temps, parfois directement au domicile des personnes. Dans ce cas, le professionnel est en relation directe avec les personnes, sans collègue ni responsable à proximité. Les Assistants de Vie doivent prendre des initiatives, dans la limite des missions confiées et des responsabilités déléguées.

4. UNE GRANDE CAPACITÉ D'ADAPTATION

Comme les besoins diffèrent selon la personne, le professionnel doit être capable de s'adapter à chaque situation c'est-à-dire à l'état de la personne, son environnement, et même son humeur ! Le besoin d'aide peut provenir d'une maladie, d'un handicap ou du vieillissement de la personne.

Ces situations nécessitent parfois une amplitude horaire importante et la présence d'un professionnel les dimanches et jours fériés.

5. UN MÉTIER DYNAMIQUE !

Lorsque ce métier s'exerce au domicile des personnes, il se caractérise par des déplacements entre les lieux de travail, à organiser soi-même. Par ailleurs, il nécessite une bonne condition physique pour assister les personnes et une connaissance des gestes et postures à adopter dans les différentes situations de travail (aide aux déplacements, aide à la toilette, entretien d'un lit médicalisé, etc.).

6. UN MÉTIER RECONNU, AVEC UN NIVEAU DE QUALIFICATION ATTESTÉ

Ce métier requiert non seulement d'apprécier les contacts humains mais aussi de disposer d'un niveau de français oral et écrit satisfaisant pour communiquer avec les familles comme avec les autres professionnels (infirmiers, services sociaux, etc.). Un diplôme est souvent obligatoire pour exercer sans difficulté dans les divers contextes, et affronter sereinement les situations de maladie ou de fin de vie par exemple.

7. UNE FORMATION FINANCÉE

Afin de faciliter l'accès à ce métier, la formation est prise en charge par divers acteurs (Région, Pôle emploi, OPCA, Opacif) selon la situation professionnelle du demandeur. Cela est d'autant facilité que la formation est éligible au Compte Personnel de Formation.

Formations disponibles sur la base offre de formation francilienne de Défi métiers

8. A CHAQUE DIPLÔME SONT ASSOCIÉS UN MÉTIER OU/ET UN CONTEXTE PARTICULIER

En fonction du public accompagné et des missions réalisées, il existe plusieurs emplois pour le compte de divers employeurs : employé familial, assistant/auxiliaire de vie, garde d'enfants, etc., et tous ont un parcours de formation adapté. Aussi, le choix du diplôme doit être mûrement réfléchi !

9. DE RÉELLES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Bien souvent, ce métier est la première étape d'une carrière professionnelle, qui se poursuit vers les métiers d'aides-soignants, aides médico-psychologiques, infirmiers, ambulanciers, etc.

MÉTIERS	SALAIRES EN € BRUTS EN ILE-DE-FRANCE ¹
Assistant de vie Evolution de poste envisageable	1 450 à 2 500 €
Aide-soignant / e	1 450 à 3 450 €
Aide médico-psychologiques	1 450 à 3 450 €
Infirmier	2 000 à 5 450 €
Ambulancier	1 550 à 3 900 €

¹ Source : « Informations marché du travail » Pôle emploi, consulté en octobre 2015.

10. UN MÉTIER D'HOMMES, PAS QUE DE FEMMES !

Les employeurs essayent de diversifier leurs équipes, aujourd'hui encore beaucoup trop féminines. Les hommes sont des candidats fort appréciés, par exemple pour aider les personnes à se déplacer ou encore réaliser du petit bricolage à domicile.

EN SAVOIR PLUS :

Sous domaines des ROME de référence
 « Services domestiques » (ROME K1304)
 « Assistance auprès d'adultes » (ROME K1302)
 « Assistance auprès d'enfants » (ROME K1303)
 « Accompagnement médico-social » (ROME K1301)
 « Intervention sociale et Familiale » (ROME K1305)

PORTRAITS DE MÉTIERS :

Employe-a-domicile
 Auxiliaire-petite-enfance
 Assistant/e auprès d'adultes ou personnes âgées
 Découvrir les métiers des SAP

AUTRES LIENS UTILES :

Union_régionale_plateformes_de_services_a_la_personne_ile_de_france : www.ursap-idf.fr
 Fédération des particuliers employeurs de France : <http://www.fepem.fr/accueil>
 Portail de la professionnalisation des emplois de la famille : <http://www.iperia.eu/>
 Groupe de protection sociale des emplois de la famille : <http://www.ircem.com/>
 Organismes paritaires agréés des branches professionnelles concernées par les métiers cités :
<http://www.agefos-pme.com/>
<http://www.uniformation.fr/>
<http://www.unifaf.fr/>

